

# NON à une méga-taxe sur l'énergie

**Remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie représenterait un bouleversement complet des mécanismes fiscaux actuels, avec des conséquences imprévisibles sur l'équilibre des prix et un renchérissement massif des coûts de production. En votant NON le 8 mars, on permettra aux entreprises suisses de continuer à travailler – y compris dans le domaine des améliorations énergétiques.**

### Une taxe écologique chargée de rapporter 22 milliards

Faut-il «remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie»? A moins d'un mois de la votation populaire du 8 mars prochain, cette question n'est pas très présente dans le débat public. Peut-être parce que les auteurs de cette initiative – les Vert'libéraux – ne croient pas eux-mêmes qu'un tel bouleversement puisse séduire beaucoup de Suisses. Pourtant, il ne faut pas sous-estimer l'attrait qu'exerce cette proposition sur ceux qui rêvent d'un grand «tournant énergétique».

Le titre de l'initiative est assez explicite. Dans l'espoir de lutter contre les changements climatiques, d'accélérer la transition vers les énergies renouvelables, d'encourager les économies d'énergie et de «mettre la Suisse sur la voie de la société à 2000 watts», il est proposé que la Confédération prélève, en lieu et place de l'actuelle taxe sur la valeur ajoutée, une taxe sur les énergies non renouvelables importées ou produites en Suisse. Le taux serait fixé de manière à ce que les recettes correspondent au produit moyen de la TVA des cinq dernières années. Les agents énergétiques pourraient être assujettis à des taux différents en fonction de leur bilan écologique global, et il serait en outre possible de prélever une taxe sur l'«énergie grise», c'est-à-dire l'énergie utilisée pour fabriquer, transporter, entretenir et recycler certains objets, produits et matériaux.

Les taxes écologiques, comme on le sait, suivent une logique particulière: si le but est d'encourager une modification des comportements, il faut alors prévoir une diminution progressive du produit de la taxe – au fur et à mesure que les comportements indésirables disparaissent. Si l'on veut au contraire compter sur des recettes stables, on doit alors admettre qu'il s'agit d'une taxe «normale», non incitative. En l'occurrence, la taxe sur l'énergie telle que proposée correspondrait au second modèle: «remplacer la TVA» signifie en effet fournir à la Confédération 35% de ses recettes ordinaires, soit plus de 22 milliards de francs par année. Les Vert'libéraux imaginent-ils que les budgets fédéraux diminueront lorsque les nouvelles énergies renouvelables commenceront à se répandre?

### Renchérissement massif des coûts de production et de transport

A cette objection de fond, les partisans de l'initiative répondent, un peu embarrassés, que «le taux d'imposition augmenterait parallèlement à la diminution de la consommation», que «le passage aux énergies renouvelables prendra du temps» et que si vraiment la consommation d'énergies non renouvelables se réduisait fortement, il serait alors temps de «se réjouir d'un immense succès» et «d'étendre la portée de la taxe sur l'énergie aux énergies renouvelables ou d'inclure d'autres facteurs écologiques tels que l'utilisation du sol». Nous voilà prévenus...

Pour les entreprises, déjà confrontées à un coût du travail plus élevé qu'à l'étranger, les coûts de production s'envoleraient, anéantissant tous les efforts visant à maintenir la compétitivité.

On veut nous faire croire qu'il s'agirait d'un jeu à somme nulle. Or il est extrêmement difficile d'évaluer les conséquences qui en résulteraient pour les uns et les autres. Remplacer un mécanisme d'imposition qui fonctionne depuis une vingtaine d'années par un système complètement différent représente un bouleversement majeur des modèles économiques de production et de consommation. On nous fait miroiter l'abandon d'une TVA qui alourdit les prix et entraîne des charges administratives importantes pour les entreprises – ce qui est exact. Mais cela serait largement compensé par un renchérissement massif des coûts de production et de transport. Les auteurs de l'initiative avancent un montant de 12 à 20 centimes par kilowattheure; le Conseil fédéral juge ces chiffres irréalistes – car l'objectif est de rapporter plus de 22 milliards de francs – et évoque plutôt 33 centimes par kilowattheure, ce qui équivaldrait à 3,30 francs de plus par litre d'huile de chauffage, ou 3 francs de plus par litre d'essence.

### Combien d'exceptions? Et à quel prix pour les autres?

Pour les consommateurs, il serait impossible de prévoir où se situerait l'équilibre global des prix. Pour les entreprises, déjà confrontées à un coût du travail plus élevé qu'à l'étranger, les coûts de production s'envoleraient, anéantissant tous les efforts visant à maintenir la compétitivité. Les partisans de l'initiative entrevoient le problème et évoquent dans leur argumentaire de possibles exceptions, un éventuel remboursement

de la taxe pour les produits exportés, une exemption partielle de certaines entreprises qui risqueraient de délocaliser leurs sites de production à l'étranger. Mais ces déclarations d'intentions restent encore vagues. On peut deviner que les revendications d'allègements deviendraient vite innombrables et ingérables. Surtout, la multiplication de ces «cadeaux» devrait être compensée en augmentant fortement le montant de la taxe pour les entreprises qui y resteraient soumises.

A ce saut dans l'inconnu, à cette proposition un peu folle visant à bouleverser tous les mécanismes de la fiscalité helvétique, à cette menace de renchérissement massif des coûts de production, il faut répondre NON. Contrairement à ce que semblent penser les partisans de l'initiative, ce refus ne manifeste absolument pas un désintérêt pour les défis énergétiques importants auxquels nous devons faire face. Aujourd'hui déjà, beaucoup d'entreprises s'intéressent au développement de nouvelles technologies énergétiques propres, ou consacrent des efforts considérables à l'amélioration de leur propre bilan énergétique. Le mieux qu'on puisse faire est de les laisser travailler.

(PGB)